

Mis en ligne
6 30/11/2023



DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2023

Membres en exercice : 15
Présents : 11
Représentés : 4
Votants : 15

Date de la convocation : 09/11/2023
L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 16 novembre 2023, dans la salle du conseil municipal de la commune.

Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Joëlle SABATIE

Représentés : Emilie LEFEBVRE par Stéphane DEVEZ, Sandie CASSAN par Jean-François GUERRAND, Nathalie BRUNET par Stéphanie ROUSSIES, Amélie VERGNE par Francis JAMMES

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 16 novembre 2023

Publié en mairie le : 21 novembre 2023

Pour copie certifiée conforme.

Objet : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT - ANNEE 2022

Mme la Maire rappelle à l'assemblée qu'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement doit être approuvé chaque année par le Conseil Municipal. Mr Stéphane Devez présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) assainissement -année 2022 établi par le service administratif. Ce RPQS est sensiblement le même que celui de l'année dernière. Le nombre d'abonnés et la consommation ont légèrement augmenté. Les projets à venir sont en attente du rendu du schéma directeur d'assainissement avec les communes de St Céré et de St Jean Lespinasse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement -année 2022
- de donner procuration à Mme la Maire pour signer ce rapport.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.